

Questions orales

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Bien que je n'accepte pas l'exposé des motifs du député, la réponse est non.

M. Stanfield: Comme le geste de la Banque entraînera sûrement une hausse générale des coûts du crédit, surtout des taux hypothécaires et des frais d'exploitation des petites entreprises, frais qui sont en eux-mêmes inflationnistes puisqu'ils font monter les prix, je voudrais demander au ministre si le gouvernement veut que ces choses se produisent. Sinon, qu'est-ce que le gouvernement entend faire?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Le gouvernement est d'avis qu'un accroissement excessif de la masse monétaire, qui se serait produit si les taux d'intérêt étaient restés les mêmes, aurait été plus inflationniste que les résultats allégués par l'honorable représentant. En fait, il se pourrait que les discours d'un de ses collègues, le député de Don Valley, donnent raison au gouvernement.

LES MOTIFS DE LA MAJORATION DU TAUX D'ESCOMPTE PAR
LA BANQUE DU CANADA

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais demander au ministre des Finances s'il ne serait pas plus juste de dire que la Banque du Canada a jugé nécessaire de hausser le taux officiel d'escompte, mesure rigoureuse qui entraînera des hausses sensibles du coût des marchandises en général, parce que le gouvernement n'avait pas d'autre politique pour calmer la psychose inflationniste.

Des voix: Bravo!

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur, ce ne serait pas plus juste.

* * *

LES TRANSPORTS

L'ÉCHOUAGE D'UN PÉTROLIER DANS LA VOIE MARITIME DU
SAINT-LAURENT—LES MESURES ENVISAGÉES CONTRE LA
FUITE DE PÉTROLE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Étant donné la nouvelle récente de l'échouage d'un pétrolier de l'Imperial Oil dans la Voie maritime du Saint-Laurent qui a provoqué une grave fuite de pétrole dans ce cours d'eau, le ministre dirait-il à la Chambre quelle est l'ampleur de cette fuite et quelles mesures sont prises pour l'endiguer.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette fuite a eu lieu dans les eaux américaines et non canadiennes, mais à mesure que l'eau s'écoule cette fuite présente certes un danger. Nous avons immédiatement pris des mesures appropriées. Le navire a été entouré d'une estacade afin que le pétrole ne se déverse pas dans les eaux canadiennes. J'espère que les

[M. Stanfield.]

Américains réussiront avec notre concours à maîtriser la situation.

L'ÉCHOUAGE D'UN PÉTROLIER DANS LA VOIE MARITIME DU
SAINT-LAURENT—LA NÉCESSITÉ DE L'EMPLOI DE PILOTES
QUALIFIÉS

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi le pétrolier s'est échoué dans la Voie maritime, de toute évidence en dehors de sa route? Avait-il un pilote qualifié à bord?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'enquête normale que les Américains sont censés mener portera là-dessus, étant donné que ce secteur relève de leur autorité.

M. Harding: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu le danger que présente le fleuve Saint-Laurent pour les navires non dotés de pilotes dûment qualifiés, j'aimerais demander au ministre quelles mesures ont été prises pour ne retenir que les services de tels pilotes sur ce cours d'eau?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, la loi ne prescrit nullement qu'il faille en ce moment des pilotes dans ce secteur. Il se peut que les armateurs et les associations de pilotes changent d'avis, et peut-être le ministère pourrait-il discuter cette question avec les Américains. Mais jusqu'à maintenant, il n'était pas nécessaire d'avoir des pilotes à bord dans ce secteur de la Voie maritime.

* * *

[Français]

LES POSTES

LA GRÈVE DES POSTIERS DE MONTRÉAL—ON DEMANDE UN
RAPPORT SUR L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

Hier soir, à la télévision, le ministre avait l'air passablement aigri par les fiers-à-bras qui intimident les postiers de Montréal. Est-ce qu'il est en mesure de dire où en sont rendus les pourparlers avec le Syndicat des postiers de Montréal, pourparlers destinés à assurer le plus tôt possible le règlement de ce conflit?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, selon les dernières nouvelles, un très grand nombre d'employés sont retournés au travail à Montréal. Il y a eu suffisamment de manutention du courrier pour permettre aux facteurs de faire une livraison en début d'après-midi à Montréal. Incidemment, les facteurs sont très désireux de faire leur travail. J'espère que ce bon exemple sera suivi par tous les employés de Montréal, et que d'ici peu la situation sera clarifiée.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Postes.